

Les conventions collectives

Par **Amy03**, le **22/09/2014** à **20:00**

Bonjour !

Je débarque en L3, et fait une rencontre assez peu agréable en droit du travail...

Les conventions collectives. Je comprend le principes, les différentes échelles auxquelles elles peuvent être conclues, l'extension par arrêté ministériel etc...

Ce qui m'échappe, c'est où se casent les accords nationaux interprofessionnels et les accords collectifs professionnels. Ce sont ... les deux seuls types de conventions collectives de branche ? Ou bien elles sont différentes des conventions collectives de branche ?

Bref, si quelqu'un pouvait faire un petit récapitulatif de cet aspect là... Un gentil volontaire ?

Merci beaucoup d'avance !

Amy